



FSU

83

N°106

Fédération Syndicale Unitaire VAR

Il est Urgent de défendre le service public!



www.fsu.fr

SERVICES PUBLICS ÉDUCATION,
RECHERCHE, CULTURE, SANTÉ-SOCIAL, JUSTICE,
EMPLOI, ENVIRONNEMENT, COLLECTIVITÉS...

**Unissons-nous,
Syndiquez-vous !**

Ne restez pas isolé.e, serrons-nous les coudes !

Même si nous vivons une période difficile pour les valeurs que nous défendons, le mouvement social est debout, mobilisé et rassembleur.

Les revendications que nous portons, les perspectives de société que nous mettons en avant sont largement partagées par le monde du travail.

Pour les faire avancer, nous avons besoin d'un syndicalisme fort, uni et déterminé. C'est ce à quoi nous oeuvrons dans chacun des syndicats de la FSU.

Education, recherche, culture, santé-social, justice, emploi, environnement, collectivité, tous ces secteurs sont victimes de la même casse. Voilà pourquoi il est nécessaire de nous serrer les coudes, de se syndiquer

ou se resyndiquer dès que possible dans le syndicat FSU de votre secteur.

La réponse est collective. Dans la solidarité mais aussi dans l'action, comme l'intersyndicale le propose le 13 octobre, journée de mobilisation en France et en Europe pour les salaires et l'égalité femmes-hommes, et contre l'austérité.

Ne baissions pas les yeux, ne tournons pas la tête. Restons mobilisé.es et déterminé.es, tous ensemble !

www.fsu.fr
Emmanuel TRIGO
Secrétaire général de la FSU du Var

SOMMAIRE

- p 2 : Education.
- p 3 : Direction d'école.
- p 4 : 30 ans de la FSU du Var.
- p 5 : 30 ans de la FSU du Var.
- p 6 : 13 octobre, violences policières, AESH, commission femmes.
- p 7 : Retraité.es, Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale 2024, collectif migrant.es, Samuel Paty.
- p 8 : Syndicalisation.

Juillet, août, septembre

2023

Trimestriel N° 106
Directeur de la publication
Emmanuel TRIGO
N° de commission paritaire :
0922 S 05032
Perfectmix
06270 Villeneuve-Loubet
Prix au numéro 0,76

Le rapport annuel de l'OCDE Regards sur l'éducation est arrivé !

Toujours intéressant à parcourir, il livre quelques indications sur l'enseignement et la formation professionnelle et en particulier sur le système français par comparaison aux autres pays de l'OCDE. Celui-ci possède des points forts : par exemple la part des 25-34 ans sans diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (qui sont particulièrement pénalisés sur le marché du travail) est inférieure à la moyenne de l'OCDE (11% contre 14 %) et a diminué de 3 points entre 2015 et 2022. Il possède aussi des faiblesses comme la surreprésentation des classes populaires dans les filières professionnelles. Ainsi, les élèves dont aucun parent n'est diplômé de l'enseignement supérieur, représentaient en France 87% de celles et ceux suivant un programme professionnel du deuxième cycle du secondaire contre 69 % de moyenne pour l'OCDE. Autre point noir... le salaire statutaire des enseignant.es de l'élémentaire et du secondaire après dix ou quinze ans d'ancienneté est au moins 15 % inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE.

Le coût de la vie étudiante en forte hausse

Selon l'UNEF, qui a publié une étude le 14 août, les frais inhérents aux études vont augmenter de 6,47 % pour l'année 2023-2024, soit une hausse de 600 euros par an. En cause, l'explosion des dépenses alimentaires (+ 14,3 %), les hausses de frais de transport (+ 5,91 % pour les non-boursiers, + 3,95 % pour les boursiers) et d'électricité (+ 10,1 %). Face à cette situation, le gouvernement a prévu une revalorisation du montant des bourses étudiantes à hauteur de plus de 500 millions d'euros, permettant à 35 000 nouveaux.eilles étudiant.es de devenir boursier.es dès la rentrée. Le montant des bourses, variant désormais de 145,40 à 633,50 euros par mois ce qui reste toutefois « largement insuffisant » pour vivre, pointe l'UNEF. « Nous arrivons à un stade de précarité étudiante majeure qui s'installe dans le temps et dont l'évolution d'une année sur l'autre est sans cesse plus importante. », souligne le syndicat.



Rentrée scolaire varoise 2023

Toujours pas les moyens de faire réussir tous les élèves !

Ce n'est pas en changeant de ministre et en gardant la même politique que l'Education Nationale va pouvoir devenir ambitieuse. Même politique, même constat....

Dans le 1er degré rien ne change...

La FSU, qui dénonçait avant la rentrée un nombre d'enseignant.es et de classes insuffisant pour répondre aux enjeux, constate aujourd'hui les effets délétères de la « sous-dotation varoise 2023 » pour les élèves. En effet, les six postes supplémentaires pour préparer la rentrée sont ridicules aux regards des besoins de notre département. Il manque 400 postes dans le Var pour rattraper la moyenne nationale si l'on compare le taux d'encadrement et le nombre d'enseignant.es pour 100 élèves. Cela a pour conséquences des classes chargées, des élèves de moins de 3 ans non scolarisés, des enseignant.es absent.es non remplacé.es, des élèves en difficulté non pris en charge par des enseignant.es spécialisé.es... Le nombre de place dans le circuit spécialisé est également insuffisant et des élèves relevant d'IME, d'ULIS ou d'ITEP se retrouvent dans des classes ordinaires avec des enseignant.es non formé.es pour enseigner à ces derniers. La solution pour traiter la difficulté scolaire n'est pas de donner plus d'école aux élèves en difficulté mais de mettre de véritables moyens et de traiter les difficultés scolaires sur le temps de classe par des enseignant.es formé.es. Autres points noirs de cette rentrée, le recours massif à des contractuels (160 cette année dans le Var) et la formation au rabais des enseignant.es. Cela signifie que l'administration met face à des élèves des enseignant.es qui n'ont pas appris le métier. Enseigner est un vrai métier qui s'apprend ! Les luttes à mener sont encore bien nombreuses, la FSU sera en première ligne !

Il en va de même dans le second degré ...

C'était la promesse de Gabriel Attal : un professeur devant chaque classe à la rentrée. C'est désormais une promesse non tenue : selon notre premier bilan de la rentrée, il manquait au moins un professeur dans près de la moitié des collèges et des lycées en cette rentrée !

Au-delà de l'écart entre les déclarations politiques et la réalité que vit la profession sur le terrain, ce premier bilan montre l'état de l'Ecole publique : l'Education nationale manque d'enseignants et ce manque est chronique. Le ministère a changé les concours en 2022, mais le bilan reste le même : des centaines de postes sont perdus pour la rentrée 2023 car la crise du recrutement ne fait

que s'aggraver, le constat est sans appel.

Ces résultats confirment que le choc d'attractivité n'a pas eu lieu. La promesse d'E. Macron d'augmenter les salaires de toutes et tous de 10% sans contreparties n'est pas tenue. Les sommes engagées ne permettent même pas de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces vingt dernières années. Quant au Pacte, c'est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes des collègues. Loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, il va conduire à un alourdissement de la charge de travail des personnels alors que la majorité est déjà en état d'épuisement avancé, comme le montrent les enquêtes de votre ministère.

Au lieu de profiter de la baisse démographique pour investir dans de meilleures conditions de travail et d'étude, le ministère perpétue le choix de fermer des classes pour en augmenter les effectifs déjà pléthoriques et réformer le collège à coups de dispositifs périphériques.

Rentrée en LP : l'année de tous les dangers !

Macron annonce la fermeture de 15 % de formations tertiaires soi-disant « non-insérantes » pour la rentrée 2024, or un récent rapport de l'OCDE affirme le contraire. A l'échelle de notre région et de notre académie, la FSU a été conviée à des groupes de travail et a montré que les indicateurs utilisés pour la prise de décision sont souvent erronés. Les délais annoncés, arbitrage en décembre 2023 pour une évolution de la carte des formations à la rentrée 2024, sont hors sol, avec des conséquences dramatiques sur les personnels qui subiront suppressions de postes ou reconversions non anticipées. Le plan social engendré par la fermeture de 50% des filières GA n'a pas servi de leçon !

Dans les LP et SEP, c'est un véritable constat d'échec pour le gouvernement : rejet massif du Pacte LP, un ou deux professeurs plp manquants par établissement. Un Bureau Des Entreprises pour 2 ou 3 établissements en moyenne et non 1 comme annoncé, avec des missions qui mettent en péril l'avenir des DDF et ATDDF.

N'hésitez pas à signaler au SNUEP-FSU toute tentative de pression, dans votre établissement, pour signer le Pacte LP, donc d'imposer la mise en place de la réforme. Restons vigilants et combattons le projet Macron de destruction de la voie professionnelle publique !

Christian PETIT, Dominique
QUEYROULET, Cédric TURCO

Direction école

Rencontre avec Sami et Delphine, directeur et directrice d'école dans le Var.

Pouvez-vous rappeler quelles sont les multiples casquettes des enseignant.es en charge d'une direction d'école ?

Sami : En tant que directeur et directrice, il nous faut emprunter une multitude de casquettes : le pilotage des équipes pédagogiques, le volet relationnel avec les partenaires extérieurs : parents, municipalité, services de soin. Nous prenons en charge le parcours des élèves notamment ceux à Besoins Educatifs Particuliers, l'élaboration des PPRE et organisons la réunion des équipes éducatives. Un temps conséquent est consacré à la sécurité et l'entretien des locaux, le respect des plans PPMS et la sécurité incendie. La protection de l'enfance est également un pan important de notre activité : suivre et signaler les élèves en danger.

La gestion des personnels (enseignants, AESH ...) est un point important.

Delphine : les missions quotidiennes sont nombreuses : nous sommes les interlocuteurs non seulement de la municipalité, des parents, du personnel communal et de l'institution. Nous avons aussi un rôle au niveau des projets menés dans l'école : on anime et coordonne. Nous

veillons à la sécurité de toutes et tous. Les tâches quotidiennes sont nombreuses et multiples. Nous sommes constamment sollicité.es. Il faut prendre des décisions constamment et parfois rapidement.

Un nouveau décret a été publié cet été. Répond-il aux besoins du terrain ?

Sami : Le décret fait suite à la loi Rilhac votée il y a deux ans. Non seulement il est en décalage complet avec les besoins du terrain mais en plus, il alourdit considérablement la tâche du directeur et de la directrice en leur octroyant des responsabilités supplémentaires sans leur donner les moyens de fonctionner.

Delphine : Il ne répond absolument pas aux besoins. Ce qui nous manque, c'est du temps. Les tâches demandées se sont multipliées au fur et à mesure des années sans que le temps de décharge augmente de manière significative. Le collectif de travail est primordial et l'autorité n'apporte rien. Le principe de prise de décisions collectives après des discussions fonctionne et est important. Les enseignant.es tiennent à ce fonctionnement.

Selon vous, quelles sont les principales mesures qu'il faudrait adopter pour améliorer la fonction de direction d'école ?

Sami : Sous prétexte de vouloir nous simplifier la tâche, la multiplicité des moyens numériques déployés ont tendance à plutôt l'alourdir. Ce dont nous avons besoin c'est d'un personnel administratif par école pour pouvoir davantage nous concentrer aux relations et au pédagogique. Même si ces dernières années, il y a eu une amélioration sur les temps de décharges, ceux-ci sont encore insuffisants.

Delphine : Il faudrait une augmentation du temps de décharge dans toutes les écoles. Certaines petites écoles n'ont pas de temps de décharge hebdomadaire alors que les directrices et les directeurs ont les mêmes tâches à réaliser que d'autres écoles. Il faudrait aussi une aide administrative. Il manque de la formation et des temps d'échange entre pairs.

Propos recueillis par
Emmanuel TRIGO et
Virginie JACQUET

La canicule tue davantage les femmes

C'est le constat de plusieurs études, comme celle de l'Inserm en 2006, qui

avait fait le constat que lors de la canicule de 2003, en France, le nombre de morts liées à la chaleur chez les plus de 55 ans a été 15 % plus élevé chez les femmes que chez les hommes à âge égal, ou celle publiée en 2021, des chercheurs de l'Université libre d'Amsterdam. Un écart qui résulterait non seulement du fait que les femmes vivent plus longtemps, mais aussi de facteurs physiologiques et sociaux. Sur le plan physiologique les différences de sudation et donc d'évacuation de la chaleur, de tension, de ratio entre surface corporelle et masse font augmenter les risques cardiovasculaires. A cela

s'ajoutent des facteurs sociaux aggravants : les femmes sont souvent plus actives au sein du foyer ou encore le fait qu'en raison de revenus moyens inférieurs à ceux des hommes, les femmes sont moins susceptibles d'être adéquatement équipées pour faire face à la chaleur.

L'école amplifie les inégalités sociales

Un rapport de France Stratégie publié le 6 septembre détaille comment l'école, au

lieu d'amortir les inégalités sociales, tend à amplifier leurs effets au fil des années d'études, de la maternelle au

lycée. Des trois variables que sont l'origine sociale, l'ascendance migratoire et le genre, c'est l'origine sociale qui a le plus de conséquences sur les trajectoires scolaires. Ainsi, sept élèves d'origine sociale favorisée sur dix en difficulté au CP ne le sont plus au CM2 contre quatre élèves d'origine sociale défavorisée. Une

origine sociale favorisée protège de l'échec scolaire. Résultat : 62 % des enfants d'ouvrier.es non qualifié.es obtiennent leur baccalauréat contre 94 % des enfants de cadres. Le collège fait office d'accélérateur à ce processus de creusement des inégalités. Le défaut de mixité sociale entre les établissements scolaires et entre les classes d'un même collège joue un rôle. En moyenne, les collégien.nes favorisé.es comptent dans leur classe deux fois plus de camarades d'origine aisée que les élèves des classes moyennes et populaires n'en ont.

Brèves réalisées par
Benoît CASALS

ASSEMBLEES GENERALES SECTIONS LOCALES FSU

LA SEYNE

Jeudi 19 octobre 17h
Ecole élémentaire V. Hugo

DRAGUIGNAN

Bourse du travail,
8 rue Cisson à Draguignan
Mardi 17 Octobre 2023 à 17h45.

Réunions ouvertes à tous.tes les syndiqué.es de la FSU pour échanger, parler des actions à venir et pour désigner les responsables locaux de la FSU.



Collectif Urgences Dracénie, la lutte continue pour l'ouverture des urgences toutes les nuits !

Soyons nombreuses et nombreux à soutenir le collectif Urgence Hôpital Dracénie et à nous rendre au rassemblement organisé devant le service d'urgence de l'hôpital de Draguignan vendredi 27 Octobre à 18h 30. Déjà deux ans que le Collectif Urgences Dracénie existe !

Fondé suite à la fermeture des urgences de nuit au centre hospitalier de Dracénie voilà deux ans, le collectif poursuit son action. La mobilisation citoyenne a permis une réouverture partielle le week-end mais cela ne permet de répondre aux besoins de la population. Les citoyens de Dracénie ont droit à des soins de qualité et de proximité. D'autres services d'urgence de nuit ferment comme à l'hôpital de Gassin et des drames sont survenus cet été faute de prise en charge des patients.

Il faut rendre attractifs les métiers de l'hôpital public ! Des investissements massifs sont nécessaires ! Une politique de santé publique ambitieuse s'impose !

Coline Rozerot

FSU : 30 ans déjà !

Une histoire d'Unité syndicale, malgré tout, et malgré la scission.

La FSU est née le 15 avril 1993 et Michel Deschamps (SNETAP) en a été le premier secrétaire général.

Notre fédération n'avait pas été invitée aux rendez-vous donnés par le ministre de l'époque, un certain François Bayrou, mais elle va y venir les bras chargés de milliers de signatures en appui de nos revendications pour les fonctionnaires. Les questions salariales et la revalorisation de nos carrières occupaient le devant de la scène avec de fortes mobilisations, notamment dans l'Education Nationale.

La FSU avait la volonté de faire bouger l'ensemble du syndicalisme français, ce qui reste au cœur de nos préoccupations. Regroupant 14 syndicats nationaux de l'Enseignement, de l'Education, de la Recherche et de la Culture, elle totalise rapidement plus de 150 000 adhérent.es. Dans des conditions difficiles, les militantes surmontent les tracas avec l'administration, les pouvoirs publics et même avec la justice.

Le travail militant a payé et le 6 décembre 1993, moins d'un an après sa création, la FSU arrive en tête des élections professionnelles avec plus de 40% des voix, devançant nettement la FEN (22%).

Dans le Var, la FSU remporte également les élections avec 40,7%, la FEN ne recueillant que 29,3%.



Paris, 17 octobre 1993

Une page venait de se tourner, attestée par la revue de presse du mois de décembre :

Les Echos : « Elections professionnelles, la FEN détrônée »

L'Humanité : « Syndicalisme enseignant : résultats spectaculaires. La FSU largement en tête aux élections »

Libération : « La FEN laminée par les élections enseignantes »

Le Figaro : « Enseignants : la FSU rafle la première place aux élections professionnelles ».

Naissance de la FSU Var

Dans le Var, la création de la FSU intervient le 12 mai 1993 au collège Pierre De Coubertin au Luc.

Le premier Secrétaire général était Jean De Carlo avec trois secrétaires adjoints : Claude Laffargue, Irène Tautil et Gilberte Mandon.

Notre premier congrès départemental s'est tenu le 17 mars 1994 à Toulon au nouveau lycée hôtelier Saint Louis (aujourd'hui Anne Sophie Pic). Une centaine de délégué.es sont présentes, venant des différents syndicats nationaux et des courants de

pensée. Raphael Szajnfeld, responsable national, y participe. Les débats portent sur une nouvelle conception du fédéralisme, sur les revendications et sur l'action. Les congressistes travaillent également sur les statuts de notre nouvelle fédération.

Les délégué.es au Congrès fondateur de Mâcon sont élues : Jean De Carlo et Gérard Rouvier pour la section du Var, Nicole Desautels, Jean Francis Grasset et Alain Dachicourt pour les courants de pensée.

Trois journaux étaient présents : Var Matin, La Marseillaise et Var Nice Matin. Ce jour-là, le congrès a été interrompu vers midi pour participer au rassemblement, place de la Liberté, contre le CIP, Contrat d'Insertion Professionnelle encore appelé « SMIC Jeunes ». Le CIP a été retiré sous la pression des luttes et notamment des jeunes.

Les années 92 et 93

Partir de 1993 serait passer sous silence l'année précédente... Dans le second degré, en mai 1992, le SNES et le SNEP sont exclus par les dirigeants de la FEN (exclusion de 81 000 adhérent.es au total).

Dans le premier degré, en juin 1992, la direction de la tendance UID du SNI PEGC crée le SE (congrès d'Orléans), les responsables des courants de pensée « minoritaires » (UA et EE) seront exclus pendant l'été. Ils prennent alors la décision de



continuer le SNI Pegc en le rénovant.

Dans le Var, la nouvelle section du SNI Pegc maintenu (qui deviendra ensuite le SNUipp) est créée à Carnoules, en Assemblée générale, le 6 juillet 1992. Un appel est lancé à tous les personnels « pour préserver leur outil syndical et se syndiquer, car les problèmes de la profession et de l'Ecole Publique demeurent : effectifs, revalorisation, recrutements... » Pour combattre la division syndicale, un Comité de Liaison Unitaire académique est constitué à la rentrée 1992. Il regroupe les sections SNEP, SNES, SNETAA et SNI-PEGC de nos deux départements : c'est là que se retrouve déjà la majorité des collègues.

Maintenir l'Unité

Les années 92 et 93 (scission/création) ne doivent pas faire oublier la longue histoire, dans la FEN autonome depuis 1948, d'un syndicalisme unitaire avec les syndicats nationaux et les courants de pensée. Cette expérience unitaire est prolongée par la FSU qui devient le principal pôle de rassemblement des personnels de l'éducation de la recherche et de la culture et dont l'identité est fondée sur un processus de continuité / rupture par rapport à la situation initiale.

Continuité par le choix de l'autonomie et rupture par les choix de règles de vie ancrées sur la reconnaissance pleine et entière du pluralisme. La FSU met en



Ancienne Bourse du Travail meeting avril 1996

place le pluralisme dans les exécutifs, supprime l'hégémonie d'une composante sur les autres, et instaure le vote à la majorité qualifiée de 70%... Cette règle fait toujours exception dans le mouvement syndical aujourd'hui.

Ces nouvelles pratiques se sont nourries du travail fédéral antérieur à 1993, réalisé au sein des courants de pensée minoritaires Unité et Action et Ecole Emancipée. Les militant·es qui se sont attelé·es, dans des conditions pourtant difficiles, à construire notre nouvelle fédération ont adressé un démenti à ceux qui prédisaient le déclin quasi inéluctable du syndicalisme dans notre secteur.

Par son caractère pluraliste et la qualité du consensus réalisé entre ses diverses composantes, par son dynamisme, par sa volonté de travailler à la conjonction de toutes les forces syndicales, la FSU a fait bouger tout le champ syndical de la Fonction Publique et même au-delà.

L'espoir généré par la FSU à sa création ne s'est pas démenti et, aujourd'hui, notre fédération



Congrès FSU Var nov. 1997 LA LONDE avec M. DESCHAMPS

reste la référence pour la majorité de nos collègues.

Nous portons toujours la volonté de l'Unité, le fameux U de FSU, et d'un nouvel élan du syndicalisme.

Le colloque de l'Institut de recherches de la FSU des 14 et 15 décembre 2006, à Paris, est revenu sur ce moment historique. « La naissance de la FSU, actes du colloque » (édition Syllèphe), est disponible à la FSU pour connaître, comprendre ou approfondir ce moment d'histoire.

Michel FORTUNA

Un colloque national pour les 30 ans de la FSU



Un colloque national sur les 30 ans de la FSU se tiendra à Bagnolet le 11 octobre 2023. Il traitera de l'histoire de la FSU (témoignages avec des personnalités extérieures) ainsi que du bilan du mouvement social de 2023 et de ses conséquences pour le syndicalisme, et des relations entre syndicalisme et politique.



Pour le droit à l'avortement, mobilisation le 28 septembre

Le 28 septembre est la journée internationale pour le droit à l'avortement.

Il y a un an, la Cour Suprême des Etats Unis portait un coup redoutable contre ce droit fondamental. En Europe, Malte et Andorre interdisent totalement l'IVG. En Pologne et en Hongrie, les restrictions majeures confinent à l'interdiction. En Italie et en Espagne, l'application de la loi est entravée par des professionnels, s'abritant derrière leur clause de conscience, ou par les moyens restreints alloués aux systèmes de soin. Le 28 septembre est donc l'occasion d'afficher haut et fort notre solidarité avec toutes les femmes du monde ! et d'affirmer que les extrêmes droites

sont partout un danger immédiat pour les femmes et les droits humains.

En France, nous réclamons l'inscription réellement protectrice du droit à l'avortement dans la Constitution et dans la Charte européenne des droits fondamentaux. Nous réclamons aussi la parution des décrets d'application de la loi Gaillot de février 2022

permettant aux sages-femmes de pratiquer des IVG instrumentales.

Nous exigeons l'accès aux soins pour toutes avec la réouverture des CIVG fermés, des maternités et hôpitaux de proximité, une politique publique de production de médicaments essentiels incluant les produits nécessaires à l'IVG, la disparition de la double clause de conscience spécifique à l'IVG, la garantie pour les femmes du choix des méthodes pour l'IVG et la

contraception, des campagnes publiques d'informations ainsi que les séances d'éducations à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire prévues par la loi du 4 juillet 2001 relative à l'IVG et la contraception, et enfin la pénalisation des activistes anti-IVG et la dissolution de leurs associations qui vont à l'encontre des droits des femmes et fragilisent la démocratie.



La commission femmes de la FSU Var se réunira mercredi 8 novembre après-midi à la Bourse du Travail de Toulon.

Nous ferons le tour des questions d'actualité concernant les femmes et finaliserons le projet d'un stage sur le langage et son influence sur les comportements. Nous comptons sur une large participation des adhérent.es de

tous les syndicats de la FSU.

Pour annoncer votre venue et recevoir l'horaire précis, envoyez un mail à la commission : commissionfemmesfsu83@gmail.com

On compte sur vous !

AESH, à quand le statut ?

Personnels indispensables dans nos écoles, collèges et lycées, les AESH sont toujours en attente de reconnaissance de leur métier, de leurs conditions de travail souvent difficiles et d'une reconnaissance salariale.

En cette rentrée, pas mal de changement, mais ne nous leurrons pas, les annonces salariales sont bien loin des revendications du terrain : un vrai salaire, une vraie formation et un statut, l'abandon des PIALS et le refus des ARE (fusion des métiers AESH et AED)

Pour répondre à la demande de « statut », un CDI est maintenant octroyé dès 3 ans de CDD mais toujours dans les conditions d'exercice du métier que nous connaissons : temps partiels imposés et faibles rémunérations.

Pour répondre à la demande de formation... aucune nouveauté à l'horizon, celle-ci reste très pauvre.

Pour répondre aux demandes salariales, le gouvernement a sorti « le grand jeu » suite aux actions syndicales ! Les hausses du point d'indice, la nouvelle grille indiciaire et la création d'une indemnité de fonctions de 63 € nets par mois permettront d'augmenter en moyenne d'une centaine d'euros les salaires en janvier 2024. Ces avancées restent insuffisantes et maintiennent les AESH en situation de précarité.

Restons mobilisé.es pour gagner ces combats ! La journée d'action du mardi 3 octobre a été l'occasion de mettre en avant les préoccupations des AESH lors de mobilisations partout en France.

Virginie JACQUET



6

Pour la justice sociale, climatique et les libertés publiques pour la fin du racisme dans la police et des violences policières

Rassemblement à Toulon le 23 septembre dernier.

Le meurtre de Nahel, tué par un policier à bout portant le 27 juin 2023 à Nanterre, a mis de nouveau la lumière sur ce qui doit cesser : le racisme dans la police, les violences policières, et les inégalités sociales que creuse la politique de Macron. Une politique néolibérale imposée par des méthodes autoritaires, des lois sécuritaires et une doctrine du maintien de l'ordre décriée jusque dans les plus grandes instances internationales. Une politique régressive qui fait le lit de l'extrême-droite et piétine toujours plus nos libertés publiques, notre modèle social, notre avenir face à l'effondrement écologique.

La politique répressive de l'Etat est encore renforcée par le dernier remaniement ministériel, qui a élargi les compétences du ministère de l'Intérieur à la ville, l'Outre-mer et la citoyenneté. La répression s'étend avec toujours plus d'intensité et de violences policières, d'interdictions de manifester, contre le mouvement social et écologique, comme lors de la lutte contre la réforme des retraites rejetée par l'immense majorité des travailleur-ses et leurs syndicats et à Sainte-Soline. La liberté associative, directement et indirectement, est de plus en plus mise en cause.

Associations et syndicats ont appelé à se rassembler autour d'une conférence de presse le samedi 23 septembre Place de l'Opéra à Toulon, pour faire front ensemble contre la répression des contestations sociales démocratiques et écologiques, pour la fin du racisme dans la police et des violences policières, et pour la justice sociale climatique, féministe et les libertés publiques.



Pour les salaires, l'égalité femmes-hommes et contre l'austérité

Mobilisation en France et en Europe le 13 octobre !

Au cours des derniers mois, les travailleuses et travailleurs sont descendus dans la rue partout en Europe. En France, l'intersyndicale a conduit un mouvement social historique pour s'opposer à la réforme des retraites qu'elle continue de dénoncer. La journée du 13 octobre représente une 1ère mobilisation dans un cadre européen. Le mouvement syndical est appelé à se mobiliser pour plus de solidarité, pour l'emploi et pour une économie qui donne des résultats concrets aux travailleuses et travailleurs, pour des salaires plus élevés et des emplois de qualité, pour une plus grande protection sociale, pour une transition environnementale socialement juste, pour des investissements pour des services publics de qualité qui garantissent les droits des citoyennes et citoyens. Les organisations syndicales françaises s'opposent à toute décision européenne qui conduit à des politiques d'austérité, qui sapent les services publics, particulièrement l'Hôpital ou l'Education nationale.

A quelques jours de la Conférence sociale, les organisations sont unanimes sur la nécessaire égalité femmes-hommes, sur l'augmentation des salaires, du SMIC, des pensions, des minima sociaux et bourses d'études, mais aussi sur la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. L'intersyndicale rappelle que les exonérations et allégements de cotisations sociales accordés aux employeurs fragilisent notre système collectif de protection sociale. Les organisations syndicales rappellent leur attachement aux valeurs républicaines, aux libertés démocratiques, individuelles et collectives en particulier le droit de grève et de manifester.

La lutte continue, poursuivons le combat !



Retraité.es

Deux dates à retenir : mardi 24 octobre et jeudi 9 novembre 2023

Mardi 24 octobre 2023

Le groupe des 9 poursuit son action pour une augmentation immédiate des pensions. Après le rassemblement du 15 juin dernier, les retraité.es se donnent rendez-vous mardi 24 octobre dans tous les départements pour porter cette exigence dans les Préfectures. A Paris, une demande de rencontre a été faite auprès de la 1ère Ministre E. Borne.

Une carte-pétition sert de support à la mobilisation pour cette initiative (voir ci-contre).

Soyons nombreuses et nombreux pour nous faire mieux entendre !

Dans le Var, l'intersyndicale des 9 se réunit lundi 2 octobre pour décider des modalités départementales de l'action. Vous retrouverez les infos soit par courrier, soit par mail, soit sur le site de la FSU Var.

Jeudi 9 novembre 2023

La Section Fédérale des Retraité.es du Var, donne rendez-vous aux adhérent.es retraité.es de tous les syndicats de la FSU le jeudi 9 novembre à 10 h au Lycée Golf Hôtel à



Hyères. Nos échanges sur l'actualité seront suivis d'un repas convivial et d'une sortie culturelle.

Les informations parviendront aux retraité.es syndiqués début octobre, inscriptions AVANT le 13 octobre.

Si vous souhaitez d'ores et déjà vous inscrire, ou nous faire partager des informations, n'hésitez pas à contacter le collectif animation de la SFRD du Var :

animationsfrdvar@gmail.com
Après notre rencontre printanière d'avril dernier, nous espérons retrouver le plaisir de la diversité de nos échanges, qui devrait encore augmenter avec l'accueil de militant.es nouvellement retraité.es.

Gilberte MANDON

Ci-dessous, AG des retraité.es FSU avril 2023 - visite Salins des Pesquiers à Hyères



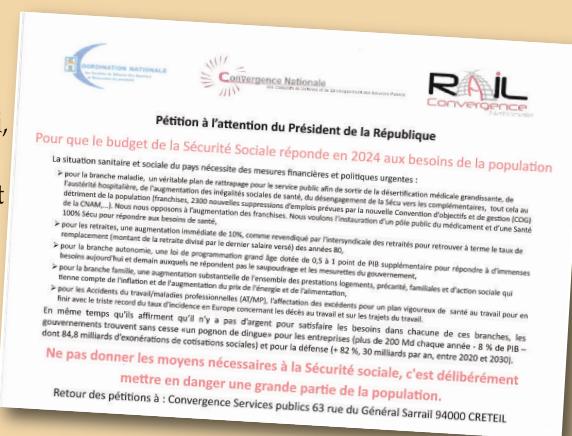
Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale - PLFSS 2024

Tous les ans, les parlementaires votent le PLFSS pour l'année à venir. En 2022, le gouvernement s'est saisi d'un avenant à cette loi, PLFSS 2023, pour faire passer l'inique réforme des retraites, portant l'âge de départ à 64 ans.

Le budget de la Sécu conditionne notre quotidien pour toutes les questions de santé, d'accès aux soins, mais aussi pour les retraites, les accidents de travail, les prestations familiales...

« Convergences Service Publics », dont fait partie la FSU et à qui on doit le « *Nouvel élan pour les Services Publics* » lancé à LURE au mois de mai 2023, a mis en ligne une pétition pour que le PLFSS 2024 réponde aux besoins de la population. Vous la retrouvez à cette adresse, y compris vous pouvez la télécharger en version papier :

<https://fsu.fr/petition-pour-que-le-budget-de-la-securite-sociale-reponde-en-2024-aux-besoins-de-la-population>



Le Collectif Migrants83 a repris ses réunions mensuelles à partir du mardi 18 septembre.

Tous les mois, les représentant.es des associations et syndicats, soucieux.es et investi.es pour le respect des lois et conventions concernant l'accueil et les droits des migrant.es, se réunissent.

Nous garantissons cependant une veille pendant la période estivale et cette année la période a été particulièrement active puisque nous avons, à notre demande, été reçue par la directrice de cabinet du Préfet. Nous

avions sollicité cette audience afin d'alerter le représentant de l'Etat dans le département, garant de l'application des lois, sur le non-respect de la mise à l'abri des Mineur.es Non Accompagné.es (Cf. Article bulletin FSU juin 2023). Notre présentation argumentée a suscité un vif intérêt mais les services de l'Aide à l'Enfance étant gérés par la collectivité départementale, des échanges entre les deux cadres institutionnels de

l'organisation territoriale départementale sont nécessaires avant de nous revoir et que, nous l'espérons, les droits des MNA soit respectés dans notre département. C'est dans ce contexte que la période estivale a aussi été très active sur le terrain, afin de trouver un hébergement, une aide juridique et administrative, chaque fois qu'un cas de MNA à la rue nous est signalé.

Derrière ce sigle, il s'agit bien d'enfants, qui, privé.es de leurs droits de mise à l'abri, se retrouvent à la rue.

En démocratie, l'Etat c'est nous !

Tou.les ensemble, résistons citoyen.nes !

Geneviève Clerc



Samuel Paty

Un rassemblement pour honorer la mémoire de Samuel Paty aura lieu à Toulon le 16 octobre à 18h. Le lieu sera communiqué ultérieurement





Se syndiquer à la FSU

C'est indispensable !

Avec tous les acquis à conserver et à conquérir, se syndiquer aujourd'hui dans le syndicat de votre activité appartenant à la FSU est devenu INDISPENSABLE....

En effet, pour permettre aux syndicats de la FSU d'instaurer un rapport de force conséquent permettant de mener à bien des batailles collectives mais également défendre individuellement les collègues, se syndiquer massivement est INDISPENSABLE. Notre force, c'est le nombre de syndiqué.es !

De plus, un nombre conséquent de syndiqué.es permet, aux syndicats de la FSU d'avoir une assise financière plus confortable (avoir un abonnement internet, organiser des stages, des réunions, des journées de grèves,... a un coût !) et les syndicats de la FSU ne vivent qu'avec l'argent de leurs adhérent.es. Sachez également que les heures de décharge pour faire fonctionner le quotidien du syndicat sont directement

liées au nombre de syndiqué.es....plus de syndiqué.es, plus d'heures de décharge. N'hésitez plus, syndiquez-vous pour votre métier, pour vous-même, pour une société plus juste ! Se syndiquer, c'est être plus fort.es, efficaces et constructif.ves ensemble ... et cela pour le prix d'un café engagé par semaine ! Et oui, avec la déduction fiscale de 66% transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés même pour les non imposables. En moyenne, une cotisation équivaut à 50€ par an...1€ par semaine !

Enfin, le syndicalisme est l'affaire de tous et toutes, et si vous êtes déjà syndiqué.e, parlez de l'adhésion autour de vous. Aidez à renforcer les syndicats de la FSU est aujourd'hui indispensable pour donner un nouvel élan à nos revendications !

Cédric TURCO



BONNE NOUVELLE ! 
LES TAUX DE CRÉDIT IMMOBILIER⁽¹⁾
SONT HISTORIQUEMENT BAS.

Vous avez un crédit immobilier⁽¹⁾ en cours ou un projet d'acquisition?

DEMANDEZ UNE SIMULATION DE FINANCEMENT
À LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION.

C'est rapide, gratuit et sans engagement de votre part !
 Vous avez tout à y gagner !

Crédit Mutuel
 Enseignant

PRENEZ RENDEZ-VOUS :

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT LA GARDE

140, rue Vincent Raspail - 83130 La Garde

Courriel : 0910701@creditmutuel.fr - Tél. : 04 98 51 00 93*

(1) Si vous résidez à l'étranger, vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.
 Crédit Mutuel, RCS Nîmes 81 476 979, affilié à la Caisse Fédérée de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 000 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Reffisson, 67193 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 605 354 - N° OrIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. *Appel local non surtaxé.

Bulletin FSU N°106, Septembre 2023

A QUI S'ADRESSER ?

Enseignement
 Éducation
 Recherche
 Culture
 Formation
 Insertion

83

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
 04.94.93.04.40 fsu83@fsu.fr fsu83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc SNUipp

Virginie JACQUET, Clémence PERRIN, Alain TOURNAY, Immeuble le Rond point Ave.Curie, 83160 La Valette
 Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
 208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
 Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique SNEP

Christophe MENDOZE / Philippe ROGGERONE /
 Sophie SCHONERT
 Tél : 04 93 86 19 52,
 FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUTER

Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP

Stéphane MOUNIER, stephane.mounier@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Philippe GASTAUD, philippe.gastaud@pole-emploi.fr

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
 Parc National Port Cros Castel Ste Claire 83400 Hyères

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques SNASUB

Yves LANGLOIS, yves.langlois@ac-nice.fr
 Valérie DALMASSO (agents labo) au 06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection pédagogique SUI

Michel BOUTONNE, mboutonne@ac-nice.fr

Personnels de l'administration Pénitentiaire SNEPAP

Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Infirmières conseillères de santé SNICS

Équipement (DDE) SNUITAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Section fédérale des retraité·es

animationsfrdvar@gmail.com

Commission Femmes de la FSU du Var

commissionfemmesfsu83@gmail.com



FSU PACA

Bourse du travail,
 23 bd Charles Nédélec,
 13331 Marseille cédex 3